

SILICONE CRC
Lubrifiant et agent de démoulage
Réf. : 19075



1. DESCRIPTION GENERALE

Lubrifie, protège, imperméabilise et restaure.

Mélange d'huiles de silicone stables de qualité supérieure. Cette formule non corrosive et ultra-polyvalente lubrifie, protège, imperméabilise et restaure une large gamme de pièces et de matériels. Assure une lubrification supérieure des plastiques et offre d'excellentes propriétés de séparation et de démoulage.

2. CARACTERISTIQUES

- Forme un film incolore qui ne tache pas.
- Très résistant à l'eau ; éloigne l'eau du verre, de la céramique, du tissu et du cuir.
- Elimine tout grincement, grippage ou collage.
- Protège les métaux, plastiques, caoutchoucs et autres surfaces.
- La faible tension superficielle offre une meilleure couverture et une plus grande pénétration.
- Efficace sur une grande plage de température (-40 °C à +200 °C).
- Excellentes propriétés de démoulage.
- Homologation NSF : H1 (numéro d'homologation : 126501).

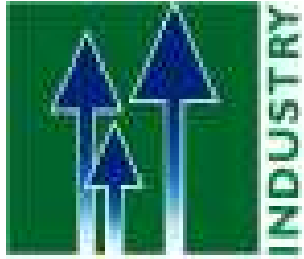
3. APPLICATIONS

- Empêche le durcissement et le gel des joints en caoutchouc.
- Empêche le grincement et le grippage des assemblages en plastique.
- Restaure les surfaces en plastique, caoutchouc et bois.
- Permet une excellente lubrification en particulier entre les pièces composées de matériaux différents : par ex., métal/plastique, plastique/plastique, métal/caoutchouc.
- Peut être utilisé sur pratiquement toute pièce et tout matériel composés de métal, plastique, caoutchouc, nylon ou bois.
- Protège et lubrifie les outils, palans, vérins, verrous, loquets, interrupteurs et commandes, glissières, ressorts et poulies.
- Est utilisé comme agent de démoulage dans les opérations de moulage de pièces en plastique et caoutchouc.



Fabriqué par :
CRC Industries Europe BVBA
Touwslagerstraat 1 – 9240 Zele – Belgique
Tél. : (32) (0) 52/45.60.11 Fax : (32) (0) 52/45.00.34
www.crcind.com





SILICONE CRC
Lubrifiant et agent de démoulage

Réf. : 19075

4. MODE D'EMPLOI

- Vaporiser une fine couche uniforme de produit sur les zones nécessitant une lubrification ou une protection.
- Utiliser un tube de rallonge pour les zones difficiles à atteindre. Répéter l'application si nécessaire.
- Compatible avec les caoutchoucs et plastiques les plus courants (tester avant utilisation).
- Elimination : à l'aide du produit CRC FPS Foodkleen.
- Ne pas utiliser sur du matériel sous tension.

Une fiche de données de sécurité (FDS) conforme à la directive EU 93/112 est disponible pour tous les produits CRC.

D'après nos connaissances actuelles et les informations reçues en provenance de nos fournisseurs, l'évaluation de ce produit indique qu'il ne contient aucune huile d'arachide ni aucun de leurs dérivés.

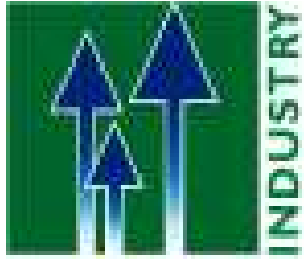
5. PROPRIETES PHYSIQUES TYPIQUES (sans gaz propulseur)

Apparence	: liquide transparent comme de l'eau
Homologation NSF, classe	: H1
Densité à 20 °C	: 0,7
Intervalle de distillation des solvants	: 50 – 70 °C
Point d'éclair (en vase fermé)	: < 0 °C
Densité de vapeur (comparé à l'air = 1)	: > 3
Propriétés du feuil sec	
Point d'éclair (en vase fermé)	: > 300 °C
Point d'écoulement	: < -40 °C
Plage de température	: -40 à +200 °C
Température (de l'air) de stabilité à long terme	: 150 °C
Tension superficielle	: 21 mN/m
Rigidité diélectrique	: 35 kV
Viscosité à 20 °C	: 11 000 – 14 000 mPa.s



Fabriqué par :
CRC Industries Europe BVBA
Touwslagerstraat 1 – 9240 Zele – Belgique
Tél. : (32) (0) 52/45.60.11 Fax : (32) (0) 52/45.00.34
www.crcind.com





SILICONE CRC
Lubrifiant et agent de démoulage

Réf. : 19075

6. CONDITIONNEMENT

Aérosol : 12 x 400 ml

Toutes les données dans cette publication sont basées sur l'expérience et les tests de laboratoire. Vu l'importante variété des conditions et des appareillages employés, ainsi que des facteurs humains imprévisibles qui peuvent avoir une influence importante sur les résultats de l'application, nous vous conseillons de vérifier la compatibilité du produit avant son utilisation. Toutes ces informations sont données suivant la plus grande objectivité, mais sans garantie de notre part exprimée ou implicite.

Cette fiche technique peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com.

Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.

Version : 19075 02 0702 03

Date : 17 January 2014



Fabriqué par :

CRC Industries Europe BVBA
Touwslagerstraat 1 – 9240 Zele – Belgique
Tél. : (32) (0) 52/45.60.11 Fax : (32) (0) 52/45.00.34
www.crcind.com



Nom du produit : Silicone
Ref.Nr.: UDS001002_2_20180913 (FR)
Date de création/révision : 13.09.18 Version : 1.0
Remplace :

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Silicone
Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Smedsgatan 3-5 LT4, PL62, 08101 LOJO	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	Silicone	Date de création/révision :	13.09.18 Version : 1.0
Ref.Nr.:	UDS001002_2_20180913 (FR)	Remplace :	

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Santé:	Irritation cutanée, catégorie 2 Provoque une irritation cutanée. Le classement est basé sur méthode de calcul.
Environnement:	Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le classement est basé sur méthode de calcul.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008**

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 : Provoque une irritation cutanée. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
Informations additionnelles sur les dangers:	Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Nom du produit : Silicone
Ref.Nr.: UDS001002_2_20180913 (FR)

Date de création/révision : 13.09.18 Version : 1.0

Remplace :

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	01-2119485926-20	68512-91-4	270-990-9	75-100	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280,H220	K,G
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	01-2119484651-34	-	(931-254-9)	<20	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225,H315,H336,H304,H411	Q
Explication des notes							
G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) du règlement REACH n° 1907/2006							
K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)							
Q : Le numéro de CAS est seulement un identificateur à employer en dehors de l'UE pour les entrées en stock.							

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Inhalation :	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion :	En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--



Nom du produit : Silicone
Ref.Nr.: UDS001002_2_20180913 (FR)

Date de création/révision : 13.09.18 Version : 1.0
Remplace :

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Ne pas utiliser de jet d'eau pour l'extinction d'un incendie, au risque de répandre le feu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
Forme des produits de décomposition dangereux
CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition



Nom du produit : Silicone
Ref.Nr.: UDS001002_2_20180913 (FR)
Date de création/révision : 13.09.18 Version : 1.0
Remplace :

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	VME	500 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit La bonne pratique d'utilisation du produit consiste à porter des gants et à assurer une ventilation suffisante Dans tous les cas, manipulez et utilisez le produit conformément aux normes d'hygiène en vigueur dans l'industrie.
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type AX)
la peau et les mains :	Le fabricant de gants peut vous aider dans la sélection du bon matériel selon

Nom du produit :	Silicone	Date de création/révision :	13.09.18 Version : 1.0
Ref.Nr.:	UDS001002_2_20180913 (FR)	Remplace :	

	les critères de fréquence, durée d'utilisation et risque de contact avec le produit.
Gants recommandés:	Nitrile
les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide en aérosol avec propulseur propane/butane.
couleur :	Incolore.
odeur :	Solvant.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	< 0 °C
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0.700 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	< 7 mPa.s (@ 40°C).

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils	545 g/l
------------------------------------	---------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu



Nom du produit : Silicone
Ref.Nr.: UDS001002_2_20180913 (FR)

Date de création/révision : 13.09.18 Version : 1.0
Remplace :

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO, CO₂

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	Provoque une irritation cutanée.
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau provoquera un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

Nom du produit : Silicone
Ref.Nr.: UDS001002_2_20180913 (FR)

Date de création/révision : 13.09.18 Version : 1.0
Remplace :

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l
		LD50 derm.rabit	> 3000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 3
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% n-hexane	-	IC50 algues	55 mg/l
		LC50 poisson	> 1 mg/l
		EC50 daphnie	3.87 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Nom du produit :	Silicone	Date de création/révision :	13.09.18 Version : 1.0
Ref.Nr.:	UDS001002_2_20180913 (FR)	Remplace :	

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Réglementations nationales :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1
ADR/RID - Code de classification:5F

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Polluant marine	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D)
IMDG - Ems:	F-D, S-U
IATA/ICAO - PAX:	203
IATA/ICAO - CAO	203

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires



Nom du produit :	Silicone	Date de création/révision :	13.09.18 Version : 1.0
Ref.Nr.:	UDS001002_2_20180913 (FR)	Remplace :	

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.
H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition
VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)
COV = composés organiques volatils
PBT = persistant bioaccumulatif toxique
vPvB = très persistant très bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.